

Educateur spécialisé

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse
Educateur de prévention spécialisé
Educateur spécialisé
Educateurs spécialisés
Educateurs spécialisés / Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse (ex éducateur de l'éducation surveillée)
Educateurs spécialisés / Educateur de l'administration pénitentiaire
Educateurs spécialisés / Educateur de l'enfance inadaptée
Educateurs spécialisés / Educateur de prévention
Educateurs spécialisés / Educateur spécialisé
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement
Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement / Aide éducateur
Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier / Educateur technique spécialisé

Codes

- **CITP88** : 3330
- **PCS-ESE 2003** : 422e
- **PCS-ESE 2003** : 434d
- **PCS-ESE 2003** : 434f
- **ROME1999** : 23151
- **CITP2008** : 2352

DESRIPTIF

- Conduit une action éducative auprès d'enfants, d'adolescents, de soutien d'adultes en situation de handicap ou de difficultés sociales.
- Aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie.

- Intervient soit en milieu ouvert soit dans des institutions sociales ou médico-sociales.
- Peut-être spécialisé sur des champs d'intervention (soins, action judiciaire, insertion professionnelle...) ou des publics particuliers..

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- 216 000 salariés en 2014 (DARES portraits statistiques des métiers 2012-2014).
- majorité de femmes (2014).
- CDD, CDI, pas d'intérim.
- secteur privé associatif pour les 4/5ème (INSEE 2021).

Formation professionnelle :

- DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) :
 - diplôme d'état depuis 1973,
 - durée 3 ans.
- Concours sur titre, accès à la fonction publique.
- Concours administratif d'assistant territorial socio-éducatif.
- Accès possible à partir de formation et d'expérience acquises dans le domaine sanitaire et social (assistant social, psychologue).

Evolution de carrière

- Chef de service.
- Directeur adjoint.
- Directeur d'établissement (ESAT ; centre d'hébergement ; centre d'insertion ; IMPro).

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
établissement de soins	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		veiller à l'hygiène des mains			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
établissement pénitentiaire	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
	situation entraînant une charge psychologique				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
service de protection judiciaire					
ESAT					
SAVS					
lieu de travail des personnes suivies	espace de travail avec circulation sur plusieurs niveaux	entretenir les escaliers			
		entretenir les sols			
		privilégier les sols anti- dérapants			
		signaler les dénivelés			
			autre chute d'un niveau à un autre		
			chute dans et d'un escalier et de marches		
	posture debout avec marche				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			chutes		
			glissades		
lieu d'hébergement					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
bureau	autre ambiance thermique en general 	adapter l'aération et la ventilation			
		isoler thermiquement les locaux 			
		préserver le confort thermique 			
		installer des lampes dégageant peu de chaleur type LEDS			
		aérer et ventiler les locaux			
			inconfort thermique lié à la chaleur		
			inconfort thermique lié au froid		
domicile de la personne aidée	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
	espace de travail inadapté à l'activité				
	non reconnaissance de l'activité par la hiérarchie				

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
horaire variable 	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
dépassement horaire fréquent	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	nuisances liées à des déplacements professionnels	disposer d'un moyen de communication (radio ou téléphone) permettant le contact avec l'entreprise			
		organiser les déplacements 			
		choisir un moyen de déplacement professionnel adapté			
		prévenir le risque routier			
	nuisances liées à un repos < 48 H consécutives	privilégier les horaires favorisant la récupération	fatigue [asthénie]		
			troubles de la vigilance 		
travail de nuit 	travail de nuit >270h/an 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques
					recherche de facteurs de risques cardio-vasculaires

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de troubles du sommeil
					recommandation pour la surveillance médico- professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos (travail de nuit) 			
		informer sur la chronobiologie 			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			troubles du sommeil 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance 		
			facteur accidentogène		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille- sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
fluctuation saisonnière	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
travail posté 	travail poste 3x8, 5x8 				recommandations HAS pour la surveillance des travailleurs postés et de nuit 
					recherche de troubles psychiatriques

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche de troubles du sommeil
					recherche de facteurs de risques cardio- vasculaires
					recommandation pour la surveillance médico- professionnelles des femmes en travail de nuit
		limiter les organisations en horaires atypiques			
		privilégier le volontariat			
		respecter les temps de repos			
		informer sur la chronobiologie 			
		conseiller en hygiène de vie en cas de travail en horaires décalés 			
			troubles du sommeil 		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			facteur accidentogène		
			classement CIRC 2A (travail de nuit posté)		
			perturbation de la vie sociale		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail au sein d'une équipe	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
travail isolé	isolement psychologique 	favoriser le travail en réseau	souffrance mentale		
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
coupure de travail > 3H	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille- sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
travail le week-end	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	nuisances liées au travail les dimanches et jours fériés	limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés			
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille- sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
aider à l'apprentissage des gestes de la vie courante	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants appropriés à l'activité 			
		veiller à l'hygiène des mains			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	port de charge (déplacement horizontal) 				recommandations HAS pour la SMP du risque lombaire lors de la manipulation de charges
					recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 
		prévenir les risques liés à la manutention manuelle 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Utiliser des aides à la manutention 			
		améliorer la préhension des charges			
		respecter les limites de port de charges réglementaires 			
		porter des chaussures de sécurité			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		proposer une formation action PRAP 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			RG 98 (attention liste limitative)		
			RG 79 (attention : liste limitative) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			rachialgies		
			cardiopathies ischémiques		
organiser et encadrer des activités sportives					
organiser et encadrer des activités manuelles et culturelles					
conduire un projet éducatif	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	nuisances de l'éducateur spécialisé				établir la fiche de poste de l'éducateur spécialisé
assurer des tâches administratives	ecran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
participer à des réunions					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
recevoir les jeunes en entretien	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
assurer l'interface avec différents acteurs	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
conduire un véhicule de transport collectif	déplacement routier				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		prévenir le risque routier			
		aménager des accès			
		former les conducteurs routiers 			
		signaler temporairement et baliser le chantier			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		choisir des véhicules à poste de conduite ergonomique			
		signaler les dénivelés			
		utiliser des véhicules appropriés 			
		utiliser du matériel sur roulettes			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer et former à la manutention manuelle 			
		mettre à disposition des sanitaires à proximité			
		limiter les organisations en heures atypiques			
		respecter les temps de repos			
		privilégier les horaires favorisant la récupération			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			lésions traumatiques de plusieurs parties du corps		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			état de stress post-traumatique 		
	posture assise 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		limiter la posture assise prolongée			
		veiller à l'ergonomie du poste			
		informer sur la prévention des TMS			
			arthropathies		
			RG 57 (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			cervicalgie - Région cervico-dorsale		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			troubles veineux		
			troubles cardiovasculaires 		
anime une équipe	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
se déplacer à domicile	contrainte de la conduite VL professionnelle				évaluer la compatibilité de la conduite avec l'état de santé 
		utiliser des véhicules appropriés 			
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former le conducteur de véhicule léger			
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite			
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite 			
		ROUTIER Prévention coll du risque			
			Accidents de la Voie Publique		

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fauteuil roulant	effort de poussée et de traction				recommandations pour surveillance médicale de la manutention manuelle 

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche des pathologies cardiaques et/ou vasculaires
		proposer une formation action PRAP 			
		choisir du matériel de manutention adapté 			
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			lésions traumatiques de l'épaule et du bras		
			lésions traumatiques de la cheville et du pied, autres et sans précision		
			accélération de la fréquence cardiaque		
			rachialgies dorsales - Région dorso- lombaire		
véhicule de transport					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
personne accompagnée	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	humeur des clients generant une charge mentale particuliere 				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnes différentes			
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	confrontation avec la souffrance et/ou la mort	favoriser l'analyse de la pratique, et les groupes de paroles			
		favoriser le travail en réseau			
	agression physique	former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			lésions traumatiques d'une partie du corps non précisée		
			stress aigu traumatique		
			stress aigu traumatique		
			état de stress post-traumatique 		
interlocuteurs multiples (éducateur spécialisé)	objectifs divergents et logiques différentes avec la hiérarchie 	informer sur le rôle des divers interlocuteurs			
		améliorer la communication et l'organisation			
			stress lié aux conflits d'objectifs		
			troubles névrotiques liés à un sentiment de dévalorisation		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenue de travail non spécifique	salissures des tenues	faire fournir la tenue de travail (par l'entreprise)			
		adapter sa tenue de travail			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
	impregnation des tenues par les produits manipulés	entretenir les vêtements de travail (par l'entreprise)			
		changer fréquemment de tenue de travail			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
			majoration des risques de maladie		
	pas de nuisance liée à cette caractéristique				

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit

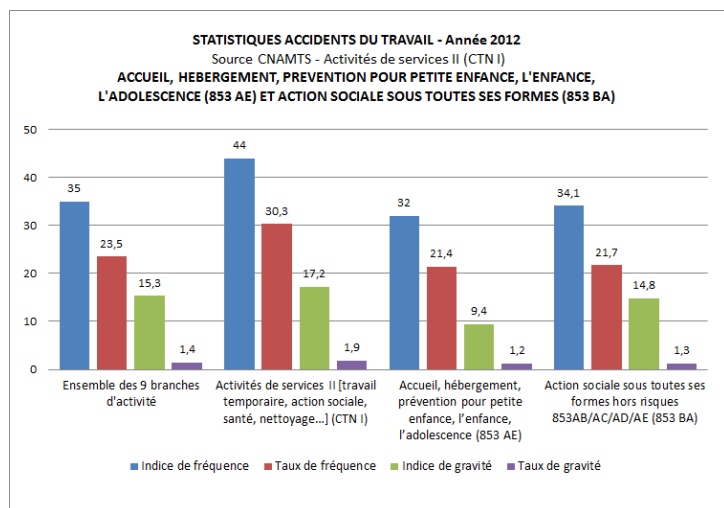
- Travail répétitif

3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°98 : Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes**

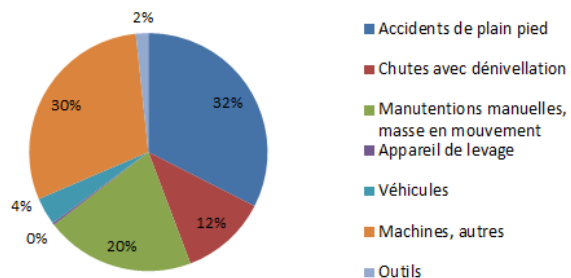
Il faut toujours être vigilant à la charge mentale, émotionnelle, organisationnelle et institutionnelle rencontrée par les éducateurs spécialisés.

4. **Statistiques accidents du travail année 2012** "Accueil, hébergement, prévention pour petite enfance, l'enfance et l'adolescence (853 AE)" et "Action sociale sous toutes ses formes (853 BA)" dont font partie les EDUCATEURS SPECIALISES :



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2012 - Activités de services II (CTN I)

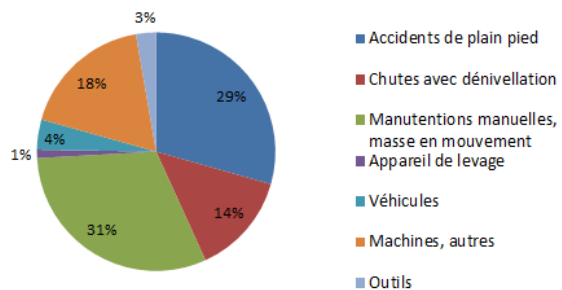
Accueil, hébergement, prévention pour petite enfance, l'enfance, l'adolescence (853 AE) dont font partie les EDUCATEURS SPECIALISES



1 décès non classé

REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2012 - Activités de services II (CTN I)

Action sociale sous toutes ses formes hors risques 853AB/AC/AD/AE (853 BA) dont font partie les EDUCATEURS SPECIALISES



1 décès classé dans divers, incendie, rixes et 3 non classés

Caractéristiques exceptionnelles

Il existe des situations de travail très variées suivant le lieu de travail et la population suivie mais pas de caractéristiques exceptionnelles à proprement parler.

Glossaire métier

- Milieu ouvert.
- Milieu fermé.
- IMPRO : Institut Médico-Professionnel.
- SAVS : Service d'Accompagnement Vie Sociale.
- ESAT : Etablissement d'aide par le travail.

Conclusions

Profession aux conditions de travail très hétérogènes en fonction de l'institution employeur et du lieu géographique de travail. La charge mentale semble être une nuisance prépondérante.

Règlementation

Loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 intégrée dans l'article L. 10 du Code de Santé Publique.

Arrêté du 15 mars 1991 : listes des établissements ou organismes dans lesquels le personnel exposé doit être vacciné.

Arrêté du 23 août 1991 relatif à la liste des professions de santé assujettis à l'article L. 10 du Code de Santé Publique.

Lettre-circulaire du 26 avril 1998 relative à la politique de vaccination en milieu de travail par les médecins du travail.

Avis du Comité Technique des Vaccinations du 14.04.1998 : stratégie vaccinale à l'égard des hépatites B.

Avis des 17-23 juin 1998 du Comité Technique des Vaccinations et de la Section des maladies transmissibles du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France concernant la vaccination contre l'hépatite B.

Arrêté du 26 avril 1999 fixant les conditions d'immunisation des personnes visées à l'article L. 10 du Code de la Santé Publique.

Avis du 16 avril 1999 : hépatite A.

Circulaire DGS/DH/DRT n° 99/680 du 8 décembre 1999 relative aux recommandations à mettre en oeuvre devant un risque de transmission du VHB et du VHC par le sang et les liquides biologiques, modifiant la circulaire n° 98/228 du 9 avril 1998.

Avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (Section des maladies transmissibles) du 12 mai 2000.

Calendrier vaccinal 2004. Avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (19/03/2004).

Références bibliographiques

BAUGE J, JOUNIEVY B.C. La charge de travail de l'éducateur spécialisé. Deux approches complémentaires. Revue des Conditions de Travail n° 16; mars-avril 1985 : 5-9

CREUSOT-SORET M, ALCOUFFE J, MONTELEON P.Y. Comment aborder la violence ressentie par les travailleurs sociaux ? "Parler de la violence". Une enquête transversale en Région Parisienne. CAMIP 1999-4.

DOUCET A. Vacciner le personnel des IMP. Le Concours Médical n° 20; vol. 121; 22.05.1999 : 1549.

GUYOMARD A, GAUTRAND D, LONGUEVILLE J.M. Etude de la charge mentale des éducateurs. Cahiers de Médecine Interprofessionnelle; vol. 37; n° 2; 1997 : 165-171.

HARDY F, LASTERA J. Enquête sur le travail et la santé de l'éducateur en milieu spécialisé. Médecine et Travail n° 149 : 21-22.

LONGUEVILLE J.M. Enquête sur le travail et la santé de l'éducateur en milieu spécialisé. Archives des Maladies Professionnelles; vol; 53; n° 2; 1992 : 135-136.

Educateur technique spécialisé. Actuel CIDJ. Mars 2001; 2775 : 1-9.

ADRESSES UTILES

Association Française des Organismes de Formation et de Recherche en Travail Social (AFORTS) - 1, cité Bergère - 75009 PARIS - Tél. : 01.53.34.14.74 - www.aforts.com

Confédération Française des Professions Sociales (CFPS) - 47, rue de l'Université - 75007 PARIS - Tél. : 01.45.49.27.60
www.lacfps.org

Centre d'Etudes, de Documentation, d'Information et d'Actions Sociales (CEDIAS) - 5, rue Las Cases - 75007 PARIS - Tél. 01.45.51.66.10 - www.cedias.org

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) - 101, quai Branly - 75015 PARIS

Fiche métier FMP issue de la **FMP Educateur spécialisé** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>